ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RIVERAINS DU LAC GRAVEL

C'EST S'AMUSER EN TOUTE SÉCURITÉ

Un lac pour tous

C'EST VIVRE EN HARMONIE AVEC LA NATURE ET LES PLAISANCIERS



ÉVITEZ LES COMPORTEMENTS DANGEREUX

- Ne naviguez pas avec les facultés affaiblies
- Ne coupez pas une autre embarcation
- Gardez vos distances et évitez de franchir les sillages

FAITES MOINS DE VAGUES ET CHOISISSEZ VOTRE VITESSE

- Selon le type et le nombre d'embarcations
- En fonction de la visibilité, de la présence de rochers et autres types de dangers
- Selon les effets de votre sillage sur les autres





SOYEZ PRUDENT ET COURTOIS EN MOTOMARINE

- Soyez âgé d'au moins 16 ans pour la conduire
- Évitez d'utiliser la haute vitesse près des berges et des plaisanciers
- Attachez solidement le cordon du dispositif d'arrêt

ASSUREZ-VOUS D'UN REMORQUAGE SÉCURITAIRE

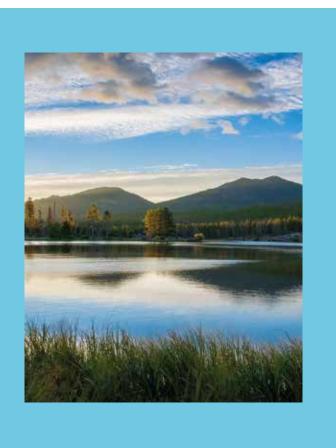
- Il doit y avoir un observateur à bord en plus du conducteur
- L'embarcation doit comporter des sièges pour toutes les personnes à bord et celles remorquées par un bateau ou une motomarine





ÉVITEZ LES INFRACTIONS

- Prévoyez suffisamment de gilets de sauvetage
- Assurez-vous d'avoir les équipements de sécurité requis à bord
- Ayez votre permis d'embarcation de plaisance
- Suivez les consignes ci-haut mentionnées



NAVIGUEZ ÉCOLOGIQUEMENT

- Surveillez votre vague de sillage et le remous de votre hélice
- Faites le plein sans en déverser dans le lac
- Gardez votre cale propre et ne pompez pas d'eau usée ou huileuse par-dessus bord
- Utilisez des produits biodégradables pour nettoyer vos embarcations
- Restez à bonne distance des oiseaux et autres animaux

PENSEZ AUX AUTRES

- Faites moins de bruit, restez loin des berges et ajustez le niveau sonore de votre système de son
- Donnez la priorité aux nageurs et aux embarcations non motorisées



RESPECTEZ LE CODE D'ÉTHIQUE ENVIRO-NAUTIQUE

- Réduisez votre vitesse à 10 km/h si vous circulez à moins de 60 mètres de la rive
- Évitez les zones peu profondes de moins de 6 mètres ou circulez à 10 km/h
- Évitez les chasses, les acrobaties, les encerclements répétés et les chavirements





LAVEZ ET INSPECTEZ VOTRE EMBARCATION AVANT LA MISE À L'EAU

- Lavez au jet à haute pression votre embarcation incluant l'ancre, les amarres, la cale, le vivier et le moteur
- Nettoyez au jet à haute pression votre remorque
- Inspectez l'ensemble pour éviter la prolifération d'espèces envahissantes
- Soyez prévoyant, lavez et inspectez votre embarcation au sortir de l'eau également

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC PEUT ÉMETTRE UN CONSTAT D'INFRACTION SI LA LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LA SÉCURITÉ NAUTIQUE NE SONT PAS RESPECTÉS. SI VOUS CONSTATEZ QUE LES PLAISANCIERS SONT EN INFRACTION, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LA SQ DE MONT-LAURIER AU 819 623-2211.